

J'ai sur la question des idées personnelles sur lesquelles j'espère plus tard m'étendre un peu.

• (4.40 p.m.)

Plus tard, au cours du débat, le député d'Hamilton Mountain (M. Sullivan) que je suis enchanté de voir ici, a proposé le projet d'une nouvelle constitution. Si je l'ai bien compris, il semble en faveur d'un gouvernement de type «congressionnel». Il a même précisé les modalités d'une séparation éventuelle de l'exécutif et du législatif. On aurait juré que Washington (D.C.) déménageait à Ottawa. Je ne voudrais pas que l'on pense que je critique l'un de mes amis que j'ai cités. Je sais qu'ils sont inquiets, et à bon droit, mais nous n'arriverons à rien en nous lamentant sans offrir de solution, comme le député de Sarnia, ni en renonçant à notre système, utile et qui a fait ses preuves, pour le remplacer par celui d'un autre pays. Le discours du député d'Hamilton Mountain m'a donné l'impression que c'était là son idée. Le système politique de nos voisins du Sud, à mon humble avis, n'a pas eu un succès retentissant et je ne voudrais pas échanger le nôtre pour le leur. Non, monsieur l'Orateur, la solution n'est pas aussi révolutionnaire que ces députés veulent le faire croire.

Inutile de chercher si loin. Ce qu'il faut c'est un peu plus de courage de la part de l'arrière-ban de cette Chambre, particulièrement celui du gouvernement. J'en reparlerai. Je pense que la majorité du nouvel arrière-ban gouvernemental est venue ici avec le désir de prendre part aux affaires publiques et sans idées partisanses. Après tout, les nouveaux membres avaient toutes les raisons de croire que c'était à cela qu'ils s'engageaient. Ils savaient que leur chef avait été membre de différents partis politiques et ils en ont conclu qu'ils pouvaient agir au mieux, sans se sentir liés. Combien de temps ce rêve a-t-il duré? L'espace d'un matin. Ces idées non partisanses, cet idéal d'hommes d'État dégagés des partis, ces déclarations dans la presse selon lesquelles il fallait oublier la politique et s'occuper des affaires de la nation, tout cela a été oublié.

On nous a dit qu'une ère nouvelle s'ouvrirait avec l'accession au pouvoir du nouveau gouvernement majoritaire. La nouvelle ère s'est ouverte, assurément, mais pas comme les nouveaux membres du Parlement l'espéraient. On nous a affirmé qu'une ampleur nouvelle serait accordée au système des comités, que ces comités seraient moins conventionnels que les comités pléniers de jadis, et que nous en viendrions droit aux faits. On a même promis que

[M. McCutcheon.]

l'on procéderait à un examen impartial avec l'aide des spécialistes. Je siége à la Chambre depuis 1963 et tout cela me paraissait très bien, même à moi. Hélas, j'aurais dû m'en douter, même si les nouveaux membres ne pouvaient le savoir. Qu'est-il arrivé? Cette citation attribuée à l'hon. député de York Est (M. Otto) alors qu'il écrivait à ses électeurs décrit assez bien la situation:

Les membres du gouvernement qui siègent aux comités ont reçu la directive de ne faire aucun changement aux bills qui viennent devant le comité et de voter selon les instructions du gouvernement.

Je le souligne, ces propos ne cadrent pas très bien avec les paroles du député de Sarnia, qui veut que la Chambre soit remplie, que l'assistance aux réunions des comités soit parfaite, que chacun soit à sa place comme des pièces sur l'échiquier. Et pourquoi? Les députés auront-ils l'occasion de parler ou devront-ils être là pour ratifier les vœux d'un groupe d'agents exécutifs dont le réseau, tissé serré, au sein du cabinet, s'élargit constamment? La solution au problème de l'assiduité, dont l'idée semble obséder le député de Sarnia, ne réside pas dans la panacée du changement constitutionnel préconisé par le député d'Hamilton, mais dans le courage renouvelé que les députés de l'arrière-ban trouveront pour résister à l'exécutif qui les bouscule, et qui a, néanmoins, le privilège de dispenser les faveurs.

Jamais, me semble-t-il, nous n'avons eu plus sombre tableau des rapports de comité que celui de la dernière session.

**Des voix:** Bravo!

**M. McCutcheon:** Prenons comme exemple le comité des comptes publics. J'ai été membre de ce comité pendant un certain temps. Nous y avons découvert que pour atteindre les bougies d'allumage, il avait fallu faire une entaille dans le côté de certains autobus. L'enquête a prouvé que, somme toute, ces autobus étaient d'assez bons véhicules, n'exigeant qu'une simple modification peu coûteuse. Nous avons tenu d'innombrables audiences au sujet de ce qu'on a appelé l'extravagance des radoubs du *Bonaventure*. Nous avons étudié les dépenses de l'hydroptère de la Marine. Nous avons tout su au sujet de l'incendie qui a eu lieu à bord et combien les coûts de construction ont monté en flèche, autant et même plus que ceux du Centre national des Arts. Le comité a découvert ce que l'Auditeur général savait déjà. Mais le point qu'il s'agit de faire ressortir est